

# **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Du 13 FÉVRIER 2024**

Présents : Hervé MEDINA, Nathalie SAGE, Françoise ALIBERT, Gérard GUÉRIN, Karine PRIEU, Rémy PARRIER, Jacques AUBERT, Carine FROMENT, Sandrine LABAUME, Frédéric NIEDDU, Blandine FONTAINE, Franck CARRU, Santo CALI, Jérôme CHALAMET, Elisabeth GUYOT.  
Anne HILAIRE (secrétaire de mairie, à titre de conseil)

Absents : Stéphanie JACOPIN procuration à Hervé MEDINA, Héléna CHAFFOIS procuration à Nathalie SAGE, Philippe PRINCET procuration à Blandine FONTAINE, Pascale LEGER procuration à Franck CARRU.

Secrétaire de séance : Frédéric NIEDDU

Ouverture de la séance à 20 h

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU 21 NOVEMBRE ET 12 DÉCEMBRE 2023**

Les procès-verbaux des réunions du conseil municipal du 21 novembre et du 12 décembre 2023 sont adoptés à l'unanimité.

#### **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

##### **CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE AU SERVICE ASSAINISSEMENT**

Suite à la mise en place d'un pôle technique bi-départemental entre la Drôme et l'Ardèche, le Département de la Drôme propose à la commune une nouvelle convention pour l'assistance à la surveillance des installations d'assainissement. Cette assistance nommée SATESE est déjà utilisée par la commune.

Approuvé à l'unanimité

##### **TARIF D'ÉVACUATION DE DÉPÔTS SAUVAGES**

Par délibération du 12 avril 2022 le conseil municipal avait mis en place un forfait d'évacuation des dépôts sauvages. La Commune continue d'être confrontée à ce type de situation, aussi il est proposé d'appliquer la tarification suivante applicable pour les prestations assurées par les services communaux, sans mise en demeure des responsables :

- Dépôts sauvages de matières non triées ou mal triées, à proximité d'apports volontaires : 150€
- Dépôts sauvages de matières non acceptées en dehors de sites prévus : 300 €
- En cas de nécessité de faire appel à un prestataire extérieur (dépôt d'amiante ou encombrant trop important), les frais d'enlèvement engagés seront pris en charge

par la Commune dans un premier temps avant d'être refacturé au propriétaire des encombrants

Un titre de recette sera ensuite émis pour demander au propriétaire de rembourser la commune du montant des sommes engagées.

Approuvé à l'unanimité

### **TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES POUR L'ANNEE 2025**

Il est procédé à un tirage au sort informatique de six personnes inscrites sur les listes électorales, pour l'établissement de la liste préparatoire des jurés de la Cour d'Assises de la Drôme pour l'année 2025. Il s'agit de Roland Armand, Jean-Michel Bails, Guillaume Florent, Patrick Fodera, Woyndaline Sanz et Théo Raoux.

## **FINANCES LOCALES**

### **OUVERTURE DE CRÉDITS – BUDGET 2024**

Afin de permettre d'engager, liquider et mandater des dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, il est proposé d'ouvrir les crédits correspondants.

Approuvé à l'unanimité

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU SDED AU TITRE DU CONSEIL ÉNERGIE**

Afin de financer les travaux de remplacement d'une porte à la mairie pour un montant de 4 640 € HT, il est proposé de solliciter le SDED pour obtenir une subvention de 50%.

Approuvé à l'unanimité

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET COMMUNAL**

Le compte administratif du budget principal se résume comme suit :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés				862 974,98 €
Opérations de l'exercice	1 735 040,26 €	2 573 540,22 €	915 201,93 €	862 419,50 €
TOTAUX	1 735 040,26 €	2 573 540,22 €	915 201,93 €	1 725 394,48 €
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats de clôture		838 499,96 €		810 192,55 €
Restes à réaliser			651 917,00	

Il est approuvé à l'unanimité.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le compte administratif du budget assainissement se résume comme suit :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		20 790,97 €		148 603,64 €
Opérations de l'exercice	193 237,50 €	235 520,33 €	287 935,02 €	102 243,83 €
TOTAUX	193 237,50 €	256 311,30 €	287 935,02 €	250 847,47 €
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats de clôture		63 073,80 €	37 087,55 €	
Restes à réaliser			0,00	

Il est approuvé à l'unanimité.

## **AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023 – BUDGET COMMUNAL**

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2023 à la section d'investissement du budget 2024.

Accepté à l'unanimité.

## **AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023 - BUDGET ASSAINISSEMENT**

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2023 :

- pour 37 087,55 € à la section d'investissement du budget 2024
- pour 25 986,25 € en report à la section de fonctionnement 2024
- 

Accepté à l'unanimité.

## **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR**

Les comptes de gestion étant en accord avec les comptes administratifs votés précédemment, ils sont approuvés à l'unanimité.

## **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **CONVENTION DE SERVITUDE – RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION**

Dans le cadre de la construction du nouveau collège et de la transformation du bâtiment Le Logis du Comte, ENEDIS propose des conventions de servitudes d'installations électriques.

Il s'agit d'une part d'un coffret réseau et d'autre part de câbles Basse Tension en souterrain sur 114 mètres qui seront implantés sur les parcelles communales AR 227, AP 195, AP196, AP 200 et AP 358.

Approuvé à l'unanimité

## **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU STADE DE FOOTBALL**

La Ligue Méditerranée de Football et le District Grand Vaucluse propose à la commune de formaliser la mise à disposition du stade de football, utilisé par les clubs locaux.

Cette mise à disposition se fait à titre gratuit, à charge de la commune de maintenir l'équipement en état de sécurité et de conformité.

Cette convention est proposée pour 4 saisons, y compris la saison en cours.

Approuvé à l'unanimité

## **VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL**

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la zone n° 5 soumise à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) concernait la partie sud de la parcelle AE 288 (Chemin de la Draye des Abeilles) qui est propriété de la commune.

L'avis du service du Domaine a été sollicité pour estimer la valeur de cette zone de 2442 m<sup>2</sup> qui se compose de :

- 1952 m<sup>2</sup> en zone AUh constructible
- 490 m<sup>2</sup> en zone N

Par avis en date du 15 janvier 2024, le service des Domaines a estimé ce bien à 155 000 €. Deux sociétés ont fait une offre pour l'acquisition de ce bien avec un projet de construction de 5 logements individuels et l'obligation d'aménager une piste de Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI) sur le reliquat restant propriété de la commune.

L'offre de Tendance Maison s'élève à 165 000 € et propose un projet de construction de maisons mitoyennes construites par le promoteur et revendues aux particuliers.

L'offre de Terres du Soleil s'élève à 165 000 € et propose un projet de viabilisation de 5 terrains pour une revente aux particuliers, libre à chaque propriétaire de faire ensuite sa maison individuelle personnalisée.

La commission Urbanisme a étudié avec attention les 2 offres précitées et a retenu à prix égal celle de Terres du Soleil qui correspond mieux aux souhaits de la commune d'un point de vue architectural.

Il est proposé de retenir l'offre de Terres du Soleil.

Approuvé à l'unanimité

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Décision du maire n°10/2023 : provision pour dépréciation de créances (budget général) pour un montant de 93 €.
- Décision n°11/2023 : virements crédits n°4 pour ajustement des intérêts d'emprunts
- Gestion des déchets ménagers par la CCDSP : à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, la collecte des emballages recyclables (hors verre) se fera en porte à porte sur une grande partie du territoire de la commune. Une réunion publique est prévue le 22 mars à 18 heures à la salle des fêtes pour informer les habitants. Ce nouveau mode de collecte a déjà fait ses preuves dans d'autres communes du territoire avec une forte hausse du tri. Le 21 mars une réunion est organisée aux Granges Gontardes pour les professionnels concernant le réemploi des bouteilles en verre. La collecte des biodéchets est en cours de réflexion au sein des services de la CCDSP. En parallèle, il est rappelé que la

CCDSP propose des composteurs individuels pour jardin à 30 €. Enfin, une collecte d'amiante sera à nouveau organisée en 2024 après une collecte réussie en 2023.

- Le Tour de France cycliste traversera Suze la Rousse le mercredi 17 juillet 2024. La route de Saint Paul sera fermée à la circulation de 10h à 13h30.
- Festivités et manifestations estivales prévues à ce jour :
  - 1<sup>er</sup> juin : concours de boules
  - 15 et 16 juin : fête foraine
  - 21 juin : fête de la musique et marché nocturne
  - 7 juillet : brocante des professionnels
  - 19 juillet : Suz'Estivales et marché nocturne
  - 2-3-4 août : fête du Pont des pompiers
  - 23 août : Suz'Estivales et marché nocturne
  - 8 septembre : forum des association et vide-greniers
- Le début des travaux de construction des bâtiments photovoltaïques destinés à la CUMA et aux chasseurs est prévu à l'été 2024.
- A compter du 20 février, la mairie sera fermée au public le mardi après-midi afin d'améliorer le fonctionnement du service. Une permanence téléphonique sera malgré tout assurée.
- AGENDA :
  - 19 Février : Stage de danse St Valentin par Louken Dance
  - 26 février : Atelier olfactif pour les séniors par Mosaïc
  - 3 mars : Road trip journée internationale des droits de la femme
  - 14 mars : Concert Jazz par AJT de Rochegude
  - 17 mars : Loto Farandole aux Mille Pattes
  - 22 mars : Réunion publique sacs jaunes en Porte à Porte
  - 9 avril : Conseil municipal – vote du budget
  - 20 et 21 avril : Vent Debout - Carnets de voyage

Le secrétaire de séance,  
Frédéric NIEDDU



Le Maire,  
Hervé MEDINA

